

Fenêtre sur le fleuve,
carrefour de Charlevoix
www.saintsiméon.ca

SAINT-SIMÉON

Baie des Rochers, Port-aux-Quilles, Saint-Siméon, Port-au-Percé

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire tenue le lundi 2 octobre 2017
au lieu et à l'heure ordinaire des séances du Conseil

Sont présents les membres du conseil municipal :

Madame Diane Dufour, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay

TOUT FORMANT QUORUM

RÉSOLUTION NUMÉRO « 17-10-37 »

TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL POUR 2018

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que les tarifs du camping municipal, pour l'année 2018, soient établis comme suit :

	30 ampères	50 ampères
- camping en transit (avec aqueduc / égout) :	28,00 \$ / jour	
- tente boréale :		
en basse saison	75,00 \$ / jour 450,00 \$ / semaine 1 350,00 \$ / mois	
en haute saison	100,00 \$ / jour 600,00 \$ / semaine 1 800,00 \$ / mois	
- camping roulottes, motorisés, etc. :		
avec les trois (3) services	38,00 \$ / jour 226,00 \$ / semaine 700,00 \$ / mois	44,00 \$ / jour 263 \$ / sem. 810 \$ / mois
pour les saisonniers domiciliés	2 150,00 \$ / saison	2 455 \$ / saison
pour les saisonniers non domiciliés	2 600,00 \$ / saison	2 990 \$ / saison
- camping sauvage avec le service d'électricité :	28,00 \$ / jour 160,00 \$ / semaine 485,00 \$ / mois	

- camping sauvage sans service : 24,50 \$ / jour
147,00 \$ / semaine
330,00 \$ / mois
- stationnement des visiteurs :
journalier 1,75 \$ / véhicule
passe annuelle 50,00 \$ / véhicule
- service « internet » : gratuit
- sac de glace : 4,00 \$
- bois de chauffage : 5,00 \$ / paquet
- un jeton pour la buanderie : 1,50 \$

QUE la période d'ouverture du camping sera du 11 mai au 8 octobre 2018.

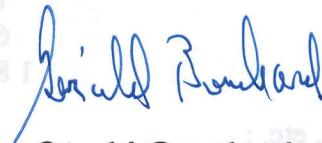
QUE notre camping adhère au « Programme de rabais en basse saison » soit :

- un rabais additionnel de 10% accordé aux groupes ayant dix (10) emplacements ou plus, et ce, après le 4 septembre 2018;
- un rabais de 10% accordé aux usagers occupant un site avant le 9 juin et après le 4 septembre 2018.

QUE les personnes étant domiciliées dans notre municipalité se voient accorder un rabais de 20% en tout temps, de 25% si la location est sur une période de 3 mois consécutifs et plus, de 30% sur le 4^e mois consécutif et de 35% sur le 5^e mois consécutif. Le rabais est accordé sur les tarifs réguliers.

QUE notre adhésion à *Camping Québec* soit renouvelée pour 2018.

Vraie copie certifiée conforme, donnée à Saint-Siméon le 5 octobre 2017



Gérald Bouchard

Directeur général adjoint / Greffier